

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 09 Février 2021

L'an deux mille vingt et un et le Mardi neuf février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.



**Présidence :** Cédric Milani, Maire  
**Présents :** Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier adjoints  
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Maryline Lortjean,  
Estelle Milani, conseillers.  
**Absent excusé et représenté :** Léa Mollier  
**Absent excusé et non représenté :**  
**Secrétaire de séance :** Karine Mollier

Début de la réunion : 20h30

Approbation du Compte rendu du 19 janvier 2021 aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

▪ Approbation du compte de gestion et du compte administratif

Le compte de gestion et le compte administratif communal de l'exercice 2020 retracent l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

En application de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a élu Monsieur ROCHET Marc comme président de séance pour présenter le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur Cédric MILANI, maire.

En investissement, le résultat de clôture présente un déficit de 44 625.21 €, et en fonctionnement, un excédent de 326 335.63 €.

Le résultat global de clôture de l'exercice au 31/12/2020 présente un excédent de 281 710 ,42 €.

2020	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice	Résultats reportés	Résultats de clôture
<b>Fonctionnement</b>	270 223.53€	228 504.34 €	41 719.19 €	284 616.44 €	326 335.63 €
<b>Investissement</b>	66 152,46 €	76 545.04€	-10 392.58 €	- 34 232.63 €	-44 625.21 €
<b>Total</b>	336 375,99 €	305 049,38 €	31 326.61 €	250 383.81 €	281710.42 €

A l'unanimité, les membres du conseil délibèrent et **APPROUVENT** le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2020.

▪ Fin du tri des Archives.

Signature de la convention à 21 jours avec le CDG.  
Proposition de finir l'archivage au tarif de 6737€.

**Le conseil délibère et accepte ce devis à l'unanimité.**

**Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention permettant la programmation en 2021 de ces travaux.**

▪ Point SIVU des 3 villages

Une convention va être signée pour mettre Monsieur Paul Rivoire à disposition pour l'entretien du SIVU. Ses heures seront facturées au SIVU.

**Le conseil délibère et accepte cette convention à l'unanimité.**

**Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention.**

▪ CAUE

Prévoir un rendez-vous avec Solhia pour la possibilité de logements dans l'hospice.  
Proposition de faire une étude par un programmiste.

**Le conseil délibère et accepte cette convention à l'unanimité.**

**Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention.**

▪ Point travaux

La route du Mondon sera faite en enrobé, mais pas d'enfouissement de réseau pour le moment.  
Devis en attente pour enfouissement sur la route du Lanet qui sera aussi faite en enrobé, projet pour 2022 /2023. (Les travaux d'enfouissement sont à prévoir 1 an à l'avance).  
Arrachage de la haie à côté du bassin vers les toilettes publiques et plate-forme impasse du lavoir.

Rendez-vous avec Mr CATELAN pour les problèmes de canalisations des appartements, constamment bouchées.

Sécurisation de la RD 82A (demande faite au département. Attente de crédits)

L'arrêt de bus de la Buquinière ne se fera plus en bordure de la RD 82 mais, de la RD82A , au niveau du parking, pour plus de sécurité.

▪ Divers

Le dossier Loyasset est clos.

Fin de séance à 22h55

Hilani Cédric  
le 16 Fev 21

